

## Subvention REL de la Bibliothèque de l'Université d'Ottawa 2024 – Conseils pour les candidates et candidats

Trois séances d'information bilingues seront offertes par le biais du Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (SAEA) :

- Jeudi 14 décembre 2023, 14h30 – 15h
- Mercredi 17 janvier 2024, 13h – 13h30
- Jeudi 1er février 2024, 11h – 11h30

Suivez ce lien pour vous inscrire : <https://saea-tlss.uottawa.ca/fr/formation-et-evenements/tous-les-evenements-a-venir>

Pour prendre rendez-vous ou posez vos questions au sujet du programme de subvention, communiquez avec la bibliothécaire de l'éducation ouverte à [reloer@uottawa.ca](mailto:reloer@uottawa.ca)

### Renseignements généraux

La Bibliothèque de l'Université d'Ottawa offre deux types de subventions pour les ressources éducatives libres (REL) :

1. Pour soutenir l'adaptation de REL existantes
2. Pour soutenir la création de nouvelles REL

Les REL peuvent être des manuels, des cours, des vidéos, des balados, des simulations, des études de cas, des diapositives et encore plus. Leur principal point commun est qu'elles peuvent être distribuées et adaptées librement car elles sont gratuites pour les usagers et ne font pas l'objet des restrictions de droit d'auteur habituelles. Cette ouverture est le plus souvent indiquée à l'aide d'une [licence Creative Commons](#).

Les candidates et candidats peuvent soumettre plus d'une proposition, dans les deux catégories ou dans une même catégorie, mais un projet de REL ne peut recevoir qu'une seule subvention par année.

Si vous convertissez votre propre matériel de cours dont vous possédez les droits d'auteur pour le rendre libre, cela constitue une création de REL. Si le contenu sur lequel vous comptez vous appuyer n'est pas le vôtre, il s'agit plutôt d'une adaptation de REL.

## Conseils par critères énoncés dans les rubriques d'évaluation

### Description du projet et clarté de la proposition

Indiquez ce que vous souhaitez réaliser dans le cadre de ce projet REL en établissant des objectifs spécifiques.

Pour les adaptations, indiquez les changements qui seront apportés à la REL existante pour mieux répondre à l'utilisation prévue. Démontrez que vous avez déjà l'autorisation de procéder avec cette adaptation, soit selon les conditions des licences ouvertes apposées aux REL originales, soit par une autorisation expresse du ou des titulaire(s) des droits d'auteur.

Pour les créations, veuillez inclure un plan du contenu de la REL résultante.

### Importance du projet et impact sur les étudiantes et étudiants

Si la REL à adapter ou à créer remplace des ressources commerciales, indiquez clairement les économies potentielles pour les étudiantes et étudiants en fonction de l'inscription typique au(x) cours en question.

Bien que les économies soient un objectif important des REL, d'autres impacts sur les étudiantes et étudiants seront pris en compte. La REL contribuera-t-elle à la représentation des apprenantes et apprenants, c.-à-d. se verront-ils dans son contenu et ses perspectives ? Cette REL contribuera-t-elle à rendre le matériel de cours plus diversifié et inclusif ? L'adaptation ou la création de cette REL sera-t-elle une occasion pour les étudiantes et étudiants de cocréer des connaissances avec le ou la responsable du projet dans le cadre d'un cours ou en tant qu'auteurs rémunérés (comme assistantes ou assistants de recherche, par exemple) ? Fournissez des détails sur la manière dont la représentation, la diversité, l'inclusion ou la cocréation seront réalisées.

### Échéancier du projet

Un échéancier clair et réaliste présente en détail les activités, les étapes et les résultats attendus selon un calendrier (par exemple, de mai à juillet). Il tiendra également compte des imprévus, notamment des retards possibles dans le processus d'embauche (ex. période minimale d'affichage, besoin de réafficher). Parmi les autres retards courants, citons la révision des traductions (même si elles ont été effectuées par des professionnels) et la révision de sous-titres d'enregistrements vidéo. Les vidéos sont souvent plus longues à produire que prévu. Dans ce cas, consultez le SAEA pour obtenir une estimation et ajuster la portée et le nombre de vidéos qui de façon à présenter un projet plus réaliste qui peut être achevé dans la période allouée et respecte le budget (voir « Budget du projet » ci-dessous).

## Budget du projet

Un problème courant dans les demandes des années précédentes était l'inexactitude des taux de rémunération pour les étudiantes et étudiants et un budget insuffisant pour des services professionnels tels que la production et le montage vidéo.

À l'Université d'Ottawa, il existe trois catégories d'employés étudiants, chacune avec des sous-catégories, qui doivent toutes tenir compte d'une paie de vacances de 4 %. Veuillez confirmer les taux de rémunération et les avantages sociaux auprès de la représentante ou du représentant des RH ou des Finances de votre faculté ou unité avant de soumettre votre demande.

- Stagiaire coop : <https://www.uottawa.ca/etudiants-actuels/carriere-apprentissage-experientiel/employeurs-partenaires/embaucher-stagiaire-coop>
  - Premier cycle (taux différents pour le premier stage et les stages subséquents)
  - Diplômés (taux différents pour le premier stage et les stages subséquents)
- Assistants de recherche SCFP 2626 : <https://2626.ca/fr/vos-droits/academic-workers/taux-de-salaire/>
  - Premier cycle
  - Diplômés
- Régime travail-études (RTE) : <https://www.uottawa.ca/etudiants-actuels/carriere-apprentissage-experientiel/emplois-sur-le-campus/regime-travail-etudes>
  - Nouveau
  - Ancien
  - Chef d'équipe

Pour les services professionnels, nous vous conseillons d'obtenir un devis du SAEA ou de tout autre service sur ou hors campus afin d'éviter les surprises et de présenter un budget détaillé réaliste décrivant combien sera dépensé pour quoi, accompagné d'une justification.

Si les besoins budgétaires dépassent le maximum disponible dans la catégorie de subvention choisie, veuillez indiquer d'autres sources de financement garanties afin d'aider les membres du comité à évaluer la faisabilité globale du projet proposé.

Les personnes qui seront embauchées en tant qu'étudiantes ou étudiants ou fournisseurs de services professionnels ne doivent pas figurer dans la liste des autres participantes ou participants au projet.

La liste des dépenses admissibles et inadmissibles figurant sur la page d'information de la Subvention REL ne se veut pas exhaustive. Si vous n'êtes pas certain qu'une dépense soit admissible, veuillez nous le demander avant de faire votre demande.

## Faisabilité et portée du projet

Démontrez que la description du projet, l'échéancier et le budget correspondent. Si des travaux ont déjà été entamés pour ce projet ou si vous avez entrepris avec succès un projet comparable dans le passé, veuillez élaborer sur ces points. Démontrez que les participantes ou participants au projet ou les personnes à embaucher possèdent l'expertise (technique ou autre) pour mener à bien le travail. Le fait

de devoir maîtriser une nouvelle application ou méthode aura sans aucun doute un impact sur l'échéancier du projet.

## Recherche préliminaire de REL existantes

Une recherche préliminaire de REL existantes est cruciale. De nombreuses REL ont été produites avec le soutien d'eCampusOntario depuis 2022. Au minimum, une recherche des REL existantes dans sa Bibliothèque libre doit être effectuée et un résumé (3-4 phrases) des résultats doit être fourni dans la demande.

Bibliothèque libre d'eCampusOntario : <https://openlibrary.ecampusontario.ca/fr/>

Pour des astuces de recherche et d'autres sources de REL, veuillez vous référer à « Trouver des REL » : <https://www.uottawa.ca/bibliotheque/ressources-educatives-libres/trouver-rel>

Pour les adaptations, cette recherche est nécessaire pour démontrer qu'au moins une REL existe déjà mais qu'elle gagnerait à être traduite, localisée, mise à jour ou développée davantage pour produire une nouvelle ressource.

Pour les créations, cette recherche est nécessaire pour démontrer clairement qu'il existe un besoin pour la nouvelle REL proposée et qu'il ne fait pas simplement d'une duplication de ressources qui existent déjà et qui pourraient plutôt être adaptées.

## Compréhension des principes d'ouverture

Une REL n'est pas seulement gratuite, mais aussi libre des restrictions habituelles en matière de droits d'auteur, ce qui permet de la retenir, de la réutiliser, de la réviser, de la remixer et de la redistribuer.

Si vous prévoyez utiliser du contenu de tierce partie dans votre projet, démontrez que ce contenu est sous une licence ouverte qui autorise l'utilisation que vous prévoyez en faire ou que vous avez obtenu l'autorisation de le faire auprès du ou des titulaire(s) des droits d'auteur. Fournissez les liens pertinents vers les principales ressources qui seront reproduites. L'utilisation de contenus et d'applications commerciaux sera très probablement limitée ou nécessitera une autorisation spéciale et devrait donc être évitée.

Dans le cas d'adaptations et de créations, « ouvert » signifie que la ressource résultante sera également mise à disposition sous une licence ouverte autorisant les modifications. En outre, elle doit être hébergée sur une plateforme accessible au public. Brightspace, le système de gestion des apprentissages de l'Université, est propriétaire et non ouvert. Même si c'est là que vous prévoyez utiliser votre REL à l'avenir, la demande doit présenter une stratégie pour la rendre disponible au-delà de l'Université d'Ottawa. Rendre la REL disponible dans plusieurs formats, particulièrement en formats éditables qui facilitent le remixage et les modifications, est également important pour l'ouverture. Par conséquent, indiquez le ou les format(s) que vous utiliserez pour adapter ou créer votre REL et où elle sera hébergée.

## Consultation avec la bibliothécaire de l'éducation ouverte

Nous encourageons fortement les candidates et candidats à prendre rendez-vous avec la bibliothécaire de l'éducation ouverte (qui coordonne le programme de subvention, mais qui n'est pas membre du comité de sélection) pour discuter de leur proposition avant de la soumettre. Il s'agit d'une occasion de confirmer si le projet correspond aux objectifs de la subvention et répond bien aux critères d'évaluation.

## Langue(s) du cours ou de la REL proposé(e)

Dans le contexte de cette subvention, une ressource bilingue est une ressource qui sera disponible dans son intégralité en français et en anglais.